

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2018**

René THÉVENON, Maire, ouvre la séance à 19 H

Secrétaire de séance : Michel JANDARD

Absent excusé : Roger CADILLON (pouvoir donné à R. THÉVENON).

Après lecture, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité, après observation que la Poste (la Banque Postale) distribue toujours des espèces.

FINANCES :

- Une délibération doit être prise pour une ouverture de crédit suite à la renégociation de deux prêts. Accord du conseil municipal.
- Le Maire fait part au conseil municipal de l'état actuel des comptes. Des subventions doivent encore être versées d'ici la fin de l'année.
- Le Maire informe le conseil municipal du désengagement de l'assurance qui couvre les salariés municipaux en cas d'arrêt maladie.

ASSAINISSEMENT :

- Une demande de subvention pour une première phase de travaux a été faite en fin d'année dernière à l'agence de l'eau pour un montant d'environ 600 000 H.T. L'aide annoncée par cet organisme ne pourra pas permettre d'envisager les travaux dans l'immédiat. D'autres pistes sont à l'étude pour bénéficier d'autres aides.

TRAVAUX - BATIMENTS COMMUNAUX - CIMETIERE :

- Le conseil municipal donne son accord pour la signature d'une convention avec le SYDER pour l'équipement de panneaux photovoltaïques sur l'école, qui s'ajoute aux locaux communaux déjà programmés.

Vote : 10 pour / 1 contre.

- Subventions du Département : Une subvention de 9 550€ a été attribuée pour les travaux de l'école, une seconde de 3 800 € pour la numérotation des rues.
- Budget 2019 : Les commissions sont invitées à présenter leurs projets avec les devis correspondants.

LOGEMENTS :

- Accueil de réfugiés : Quatre familles vont venir s'installer dans divers bâtiments communaux qui sont inoccupés. Les enfants scolarisés seront accueillis, suivant leurs niveaux, à l'école primaire ou au collège.
- Plan grand froid : Les bâtiments de la gendarmerie vont être mobilisés pour permettre l'accueil de six familles. Tous les travaux de remise en état des bâtiments, le chauffage et les divers petits travaux, seront pris en charge par

l'Association « Le MAS ». Une convention sera signée entre M. le Maire et l'Association. Le montant global de la location est fixé 9 000 €.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- Projet de la Pharmacie : Le conseil municipal donne son accord pour la signature d'un bail commercial 3 / 6 / 9 ans. Montant du loyer : 900 € / mois.

Vote : 11 pour / 0 contre.

- Bâtiment MDR : Le conseil municipal donne son accord pour l'achat des bâtiments sous réserve de l'acceptation d'un droit de passage par l'OPAC.

Vote : 11 pour / 0 contre.

COMMUNICATION :

- Le bulletin municipal sera distribué avant la fin de l'année.

ECOLE :

- L'Éducation National a lancé le projet « École Numérique ». Cela nécessite l'achat de 16 tablettes + tous les équipements – Coût : 9 895 €.

PERSONNEL :

- La commune va saisir le comité technique du CGD pour le transfert du personnel à la commune nouvelle.

SECURITE – ECLAIRAGE PUBLIC :

- L'attribution du produit des amendes de police pour l'année 2018 représente 5 000 €.
- La deuxième tranche des travaux de l'éclairage public, commandée au SYDER, a pris du retard (prévision : début d'année).
- La vitesse dans le centre du village est trop élevée. La commission va se réunir prochainement pour étudier les solutions permettant de ralentir la circulation.

COMMUNE NOUVELLE :

- L'arrêté de la Préfecture concernant la création de la commune Nouvelle « Deux-Grosnes » a été reçu en Mairie.
- À compter du 01/01/2019, la taxe d'aménagement va être harmonisée entre les communes de la commune nouvelle.

QUESTIONS DIVERSES :

- Mise en place d'un point de recharge pour véhicule électrique au Col de Crie. Le conseil donne son accord pour donner la compétence à la CCSB.

Vote : 8 pour / 3 abstentions.

- Demande d'un particulier pour acquérir une partie d'un terrain communal.

Vote : 10 pour / 1 abstention.

- Comité de contrôle des listes électorales : 2 conseillers sont désignés : Mme VACHER et M. JACQUET.
- Numérotation des maisons : deux dates sont retenues pour la remise des numéros les Samedis 08 et 15/12/2018.
- Conseil Municipal Jeunes : 11 élèves participent au conseil avec comme projet la création d'un potager public.
- VIADUC : Les propriétaires des bois en limite du Viaduc vont être contactés pour réaliser la coupe où l'élagage de certains arbres.

Un devis va être demandé pour le broyage des souches restantes suite à la dernière coupe de bois.

La séance est levée à 21 H 30

Le Secrétaire de Séance,
Michel JANDARD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Jandard', is written over a horizontal line.